

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).

**DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
D'UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

Dossier n° :

REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un défunt. Afin de satisfaire votre demande, veuillez compléter ce questionnaire et le retourner à la Direction du Refuge Protestant Mazamet.

M., Mme.....
demeurant.....
Numéro de téléphone.....

Identité du patient décédé :

M., Mme :

Préciser votre qualité d'ayant droit :

Motif de la demande

- Faire valoir un de vos droits, précisez lequel
:.....
- Connaître les causes du décès du patient
- Défendre la mémoire du défunt, pour quel motif
:.....

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 3 janvier 2007), seuls vous serez communiqués les éléments du dossier médical vous permettant de répondre au motif invoqué ci-dessus.

Mode de communication

- Envoi de copies à votre domicile
- Envoi de copies à un médecin de votre choix, précisez :
Nom, adresse :
- Remise de copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- une copie de votre carte nationale d'identité, de votre passeport ou de votre permis de conduire.
- les pièces justifiant de votre qualité d'ayant-droit (copie d'extrait d'acte de naissance et/ou copie de l'acte de notoriété)
- une copie de l'acte de décès du patient

A, le.....

SIGNATURE



REFUGE PROTESTANT MAZAMET

SERVICE SSR

20 rue St-Jacques -81200 MAZAMET

TEL : 05.63.97.72.00

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS MÉDICAUX

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2015

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n° 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place des dossiers médicaux est toujours gratuite et peut être l'occasion d'un échange avec un praticien.

Les frais de délivrance des copies, remises sur place ou envoyées par courrier, sont à la charge du patient. Le paiement devant être effectué **préalablement à la remise des copies**, une facture indiquant le montant de la somme due vous sera adressée à réception des justificatifs d'identité.

Frais d'expédition : Tarif en vigueur appliqué par La Poste pour les courriers envoyés en recommandé R1 avec avis de réception.

Frais de copie : Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc : tarif en vigueur (x nombre de copies).

Vous pourrez régler la facture soit par courrier soit directement au secrétariat médical, aux horaires d'ouvertures suivantes : de 8 h 30 – 12 h et 14 h – 18 h. (Tél : 05.63.97.72.00).